

FICHE DISCIPLINE : CORDES

VIOLONCELLE

A quel âge commencer ?

L'idéal est de commencer l'apprentissage du violoncelle entre 6 et 9 ans.

De quoi vais-je avoir besoin ?

Le matériel de base pour commencer l'apprentissage du violoncelle est:

Un violoncelle, un pupitre, une réglette, une colophane.

Le conservatoire propose des violoncelles à la location au tarif de 70 euros l'année (généralement l'archet doit être acheté par la famille). L'entretien courant de l'instrument est à la charge des familles.

Il est également possible de louer ou d'acquérir l'instrument auprès d'un luthier.

Sont également requis : beaucoup d'enthousiasme et un peu de patience.

Quelle implication est demandée ?

L'entraînement personnel doit être quotidien, de courtes séances dans un premier temps, qui s'allongeront au fur et à mesure de la progression.

La présence aux cours, aux auditions et aux spectacles organisés par le conservatoire est obligatoire.

Le soutien de la famille dans l'apprentissage est primordial. Le professeur peut éventuellement souhaiter que les parents assistent au cours d'instrument.

Comment l'enseignement est-il organisé ?

Le cursus au conservatoire se déroule en 3 cycles d'études et un cycle spécialisé, éventuellement précédés d'une première prise de contact avec l'instrument lors du Parcours Découverte.

Il comprend le cours d'instrument et le cours de formation musicale, auxquels s'ajouteront très vite les pratiques instrumentales collectives : orchestre et musique de chambre.

Les cours suivent le calendrier scolaire.

Qui sont les enseignants ?

Christine Radais, Corinne Salembier, Dominique Jayles

